

ANNEXE 5:

CHECK-LISTS POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PRELIMINAIRE

Nota Bene : Ces check-lists aideront la classification des projets qui ne pourraient pas être immédiatement classés d'après les discussions entre le FID, l'ONE et la Banque Mondiale. Elles aideront aussi à cerner les principaux enjeux environnementaux afin d'élaborer des TDR spécifiques pour les études nécessaires.

Utiliser les check-lists 5 & 6 aussi si les carrières/emprunts et/ou déchets sont impliqués

1. CHECK-LIST POUR LES PROJETS PISTES RURALES

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|-----------|
| Le projet | |
| 1. Nécessitera-t-il la construction ou l'amélioration d'infrastructures importantes ¹ ? | |
| 2. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains (ex: > 50 ha en zone rurale, > 5 ha en zone urbaine ²) | |
| 3. Nécessitera-t-il de nouveaux tracés ou un élargissement significatif de voies ou pistes ? | |
| 4. Nécessitera-t-il des remblais, terrassements ou déblais importants ³ ? | |
| 5. Nécessitera-t-il l'emprunt de volumes importants de matériaux de construction dans des sources locales (ex: graviers, roches, sable, bois, prise d'eau, dragage, exploitation de carrières ⁴ , etc.) ? | |
| 6. Nécessitera-t-il le transport, la manipulation et l'utilisation | |

¹ Critères à préciser avec les autorités environnementales

² Critères à préciser avec les autorités environnementales

³ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute excavation ou remblai supérieur à 20 000 m³

⁴ Rappel : PREE nécessaire pour les carrières mécanisées

| | | |
|----|---|--|
| | de produits dangereux (corrosives, toxiques, contagieuses ou radioactives) ou polluants ⁵ (par exemple, hydrocarbures, autres substances chimiques) ? | |
| 7. | Entraînera-t-il des volumes importants ¹ de déchets ⁶ ou de matériaux érodés (en fonction du type de déchets, de la saison de fortes pluies) ? | |
| 8. | Nécessitera-t-il des niveaux importants d'installation d'hébergements ou de services destinés à la main-d'œuvre pendant la phase de construction (ex> 100 ouvriers manuels ²) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|------------------|
| Le projet | |
| 9. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones humides naturelles ou converties ? | |
| 10. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 11. Traversera-t-il des zones à argiles gonflantes ? | |
| 12. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones à forte population (par exemple villes, marchés importants, zones rurales à forte densité de population), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution sont susceptibles d'être importants ? | |
| 13. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, zones à forte agriculture, sols reconnus très fertiles, zones à forte exploitation forestière, zones à fort potentiel minier, zones de développement aquacole, zone de pêche) | |
| 14. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine | |

⁵ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour le transport commercial régulier, fréquent ou ponctuel de produits dangereux

⁶ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute unité de récupération, élimination ou traitement de déchets domestiques, industriels, et autres déchets à caractère dangereux

| | |
|---|--|
| d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ⁷ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ou des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens <i>rova</i> , monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites sacrés, architecture ancienne) ? | |
| 15. Traversera-t-il ou affectera-t-il des voies importantes de drainage (fleuves, canaux) ou des plans d'eau en surface (lacs, lagons) ? | |
| 16. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones connues pour les problèmes de feux de brousse ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|------------------|
| Le projet | |
| 17. Entraînera-t-il des problèmes importants d'érosion ou déstabilisation des sols, et envasement ou ensablement des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| 18. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'air, de l'eau ou des sols ou bien des bruits ? | |
| 19. Entraînera-t-il la disparition, fragilisation ou segmentation significative d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, (ex: zones sensibles ⁸ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) | |
| 20. Créera-t-il des barrières empêchant les déplacements de la faune devant être protégée ou du bétail ? | |
| 21. Entraînera-t-il la disparition d'espèces sensibles ou rares devant être protégées ? | |
| 22. Entraînera-t-il des aménagements imprévus ou l'accès à des écosystèmes ou à des ressources naturelles qui valent la peine d'être protégés (ex: augmentation de population, pressions sur les terres agricoles, les forêts, ouvertures d'accès dans les forêts denses, défrichement et tavy, exploitation forestière et d'espèces de faune et flore, exploitation de minéraux, installation de "squatters") ? | |
| 23. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (eau de consommation humaine, eau d'irrigation, bois, sols | |

⁷ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

⁸ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| agricoles, cultures, produits halieutiques, etc.) ? | |
| 24. Entraînera-t-il des transferts importants ⁹ de population ou le versement de compensations à la population (par exemple, habitations, zones de cultures, parcours de pâturage, marchés, et autres zones d'activités économiques) ? | |
| 25. Entraînera-t-il une destruction du patrimoine archéologique, historique ou culturel ? | |
| 26. Présentera-t-il un risque pour la santé et la sécurité des populations locales (accroissement important du trafic, pollutions, transport de marchandises dangereuses, etc.) ? | |
| 27. Entraînera-t-il une augmentation sensible de la congestion et de la pollution connexe par les gaz d'échappements et par le bruit? | |
| 28. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, implantation d'infrastructures visibles)? | |
| 29. Entraînera-t-il des conflits d'intérêt avec d'autres activités ou groupes de population (par exemple dégradation esthétique d'un lieu touristique, conflits fonciers, épuisement d'une ressource utilisée par d'autres activités) ? | |
| 30. Entraînera-t-il des pertes significatives d'emplois ou de revenus pour la population ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS | REPONSES |
|--|----------------------|
| Le projet | oui, non ou ? |
| 31. A-t-il besoin d'un personnel compétent d'hygiène et de sécurité, avec prévision d'un budget minimum distinct? | |
| 32. Nécessitera-t-il des mesures d'atténuation ? | |
| 33. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 34. Ces mesures risquent-elles de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques ou autres aspects significatifs

⁹ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout transfert de population supérieur à 500 personnes

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie :

- Pas d'étude environnementale complémentaire
- PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
- EIE indépendante nécessaire

[Rayer les mentions inutiles]

2. CHECK-LIST POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE BATIMENTS : ECOLES, CLINIQUES (CSB) ET MARCHES

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

Utiliser les check-lists 5 & 6 aussi si les carrières/emprunts et/ou déchets sont impliqués

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPOSES* |
|---|----------|
| Le projet | |
| 1. Nécessitera-t-il la construction ou l'amélioration d'infrastructures importantes ¹⁰ (par exemple canalisations, bâtiments divers) ? | |
| 2. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains (ex: > 20 ha en zone rurale, > 5 ha en zone urbaine ¹¹) | |
| 3. Nécessitera-t-il de nouveaux tracés ou un élargissement significatif de routes, ou voies d'accès? | |
| 4. Nécessitera-t-il des remblais, terrassements ou déblais importants ¹² ? | |
| 5. Nécessitera-t-il l'emprunt de volumes importants de matériaux de construction ¹³ (par exemple, graviers, roches, sable, bois), matières premières (par exemple, minerais, végétaux, produits halieutiques, roches, sables, graviers), eau ou énergie dans des sources locales ? | |
| 6. Nécessitera-t-il le transport, la manipulation et l'utilisation de produits dangereux (corrosives, toxiques, contagieuses ou radioactives) ou polluants ¹⁴ (par exemple, hydrocarbures, bitumes, autres substances chimiques) ? | |
| | |

¹⁰ Critères à préciser avec les autorités environnementales

¹¹ Critères à préciser avec les autorités environnementales

¹² Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute excavation ou remblai supérieur à 20 000 m³

¹³ Rappel : PREE nécessaire pour les carrières mécanisées

¹⁴ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour le transport commercial régulier, fréquent ou ponctuel de produits dangereux

| | |
|--|--|
| 7. Entraînera-t-il des volumes importants ¹ d'effluents, déchets solides ¹⁵ , matériaux érodés ou émissions dans l'air (en fonction du type de déchets) ? | |
| 8. Nécessitera-t-il des niveaux importants d'installation d'hébergements ou de services destinés à la main-d'œuvre pendant la phase de construction et d'opérations (ex> 100 ouvriers manuels ²) ? | |
| 9. Dépassera-t-il la capacité du réseau d'adduction d'eau et des installations sanitaires pour assurer toutes les activités d'alimentation en eau, d'évacuation des eaux usées et de traitement des déchets ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPOSES* |
|--|-----------------|
| Le projet | |
| 10. Se situe-t-il dans ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones humides ou inondables naturelles ou converties, des plans/cours d'eau, des canaux ? | |
| 11. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 12. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à forte population (par exemple, quartiers densément peuplés, marchés importants, zones rurales à forte densité de population), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution sont susceptibles d'être importants ? | |
| 13. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, zones à forte agriculture, sols reconnus très fertiles, site touristique, zone industrielle, zones de loisir, infrastructures existantes) ? | |
| 14. Nécessitera-t-il un transfert de la population locale (y compris habitation, zones de culture, parcours de pâturage, autres zones d'activités économiques) ou le versement de compensations à cette population ? | |

¹⁵ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute unité de récupération, élimination ou traitement de déchets domestiques, industriels, et autres déchets à caractère dangereux

| | |
|---|--|
| 15. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ¹⁶ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ? | |
| 16. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens rova, monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites sacrés, architecture ancienne, lieux de cérémonie) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPOSES* |
|---|-----------------|
| Le projet | |
| 17. Entraînera-t-il des problèmes importants d'érosion ou déstabilisation des sols, et envasement ou ensablement des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| 18. Entraînera-t-il des modifications significatives de l'écoulement des eaux de surface et souterraines (par exemple, imperméabilisation des sols, remblai de zones inondables, obstruction d'écoulement, modification du réseau de drainage naturel, digues, drainage de terrain, etc.) ? | |
| 19. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'air, de l'eau ou des sols ou bien des bruits ou vibrations (par exemple, effluents industriels contaminés, eaux de refroidissement, dépôts et lixiviation de déchets industriels solides contaminés, émissions de particules et gaz polluants, déversement accidentels de matériaux dangereux, eaux de lavage) | |
| 20. Entraînera-t-il la disparition, dégradation ou fragilisation significative d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, (ex: zones sensibles ¹⁷ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) | |
| 21. Entraînera-t-il une augmentation des pressions sur des écosystèmes ou des ressources naturelles qui valent la peine d'être protégés (ex: augmentation de population, pressions sur les terres agricoles, les forêts, défrichement et tavy, exploitation de minéraux, installation de "squatters") ? | |

¹⁶ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

¹⁷ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| | |
| 22. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (eau de consommation humaine, eau d'irrigation, bois, sols agricoles, cultures, produits halieutiques, etc.) ou réduira-t-il sensiblement la capacité d'absorption de pollution des cours d'eau en aval ? | |
| | |
| 23. Entraînera-t-il des transferts importants ¹⁸ de population ou le versement de compensations à la population (par exemple, habitations, zones de cultures, parcours de pâturage, marchés, et autres zones d'activités économiques) ? | |
| | |
| 24. Entraînera-t-il une destruction du patrimoine archéologique, historique ou culturel ? | |
| | |
| 25. Présentera-t-il un risque pour la santé et la sécurité des populations locales (accroissement important du trafic, pollutions, transport de marchandises dangereuses, etc.) ? | |
| | |
| 26. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans le paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, implantation d'infrastructures visibles et d'immeubles, disparition d'espaces verts ou d'arbres, non intégration dans l'architecture locale) ? | |
| | |
| 27. Entraînera-t-il des conflits d'intérêt avec d'autres activités ou groupes de population (par exemple alimentation en eau, dégradation esthétique d'un lieu touristique, conflits fonciers, épuisement d'une ressource ou utilisation d'un espace utilisés par d'autres activités) ? | |
| | |
| 28. Le projet affectera-t-il sensiblement, de façon positive ou négative, la valeur des terres à proximité du site du projet (ex: > 10% ¹) ou faudra-t-il prévoir des compensations financières ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS | REPOSES |
|---|----------------------|
| Le projet | oui, non ou ? |
| 29. A-t-il besoin d'un personnel compétent d'hygiène et de sécurité, avec prévision d'un budget minimum distinct? | |
| | |
| 30. Nécessitera-t-il des mesures d'atténuation ? | |
| | |

¹⁸ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout transfert de population supérieur à 500 personnes

| | |
|--|--|
| 31. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 32. Ces mesures risque-t-elle de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques ou autres aspects significatifs

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie :

- Pas d'étude environnementale complémentaire
- PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
- EIE indépendante nécessaire

[Rayer les mentions inutiles]

3. PROJETS AEP (FORAGES/CAPTAGES D'EAU) ET MPI (IRRIGATION)

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

Utiliser les check-lists 5 & 6 aussi si les carrières/emprunts et/ou déchets sont impliqués

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|-----------|
| Le projet | |
| 1. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains pour les réserves d'eau/l'usine de traitement d'eau, etc. (ex: > 50 ha en milieu rural, > 5 ha en milieu urbain ¹⁹) ? | |
| 2. Est-il permanent ? | |
| 3. Nécessitera-t-il la construction ou l'amélioration d'infrastructures ²⁰ (ex: barrages, canaux, conduites, prises d'eaux, accès etc.) ? | |
| 4. Nécessitera-t-il des remblais, terrassements ou déblais importants ²¹ ? | |
| 5. Nécessitera-t-il l'emprunt de volumes importants de matériaux de construction dans des sources locales (ex: graviers, roches, sable, bois, prise d'eau, dragage, exploitation de carrières ²² , etc.) ? | |
| 6. Entraînera-t-il des volumes importants ¹ d'effluents, matériaux érodés ou déchets solides ²³ (en fonction du type de déchets) ? | |
| 7. Nécessitera-t-il la mise en place d'hébergements ou de services importants pour recevoir la main-d'œuvre pendant la construction (ex: > 100 ouvriers manuels ¹) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

¹⁹ Critères à préciser avec les autorités environnementales

²⁰ Critères à préciser avec les autorités environnementales

²¹ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute excavation ou remblai supérieur à 20 000 m³

²² Rappel : PREE nécessaire pour les carrières mécanisées

²³ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute unité de récupération, élimination ou traitement de déchets domestiques, industriels, et autres déchets à caractère dangereux

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|------------------|
| Le projet | |
| 8. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 9. Se situe-t-il dans des zones inondables ? | |
| 10. Inondera-t-il ou affectera-t-il des zones à forte population (par exemple, quartiers densément peuplés, marchés importants, zones rurales à forte densité de population), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution sont susceptibles d'être importants ? | |
| 11. Inondera-t-il ou affectera-t-il des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, zones à forte agriculture, sols reconnus très fertiles, site touristique, zone industrielle, zones de loisir, infrastructures existantes) ? | |
| 12. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ²⁴ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ? | |
| 13. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens <i>rova</i> , monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites sacrés, architecture ancienne, lieux de cérémonie) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|------------------|
| Le projet | |
| 14. Entraînera-t-il des modifications significatives de l'écoulement des eaux de surface et souterraines (par exemple, obstruction ou modification du réseau d'écoulement, baisse ou augmentation du débit ou du niveau d'eau, etc.) ? | |
| 15. Entraînera-t-il des problèmes importants d'érosion, | |

²⁴ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| tassement ou déstabilisation des sols, et envasement ou ensablement des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| 16. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'air, de l'eau ou des sols ? | |
| 17. Entraînera-t-il la disparition, fragilisation ou segmentation significative d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, par modifications hydrologiques ou implantation d'infrastructures (ex: zones sensibles ²⁵ , forêts denses, habitats critiques, espèces sensibles ou rares) ? | |
| 18. Entraînera-t-il des développements secondaires ou l'augmentation des pressions sur des écosystèmes ou des ressources naturelles qui valent la peine d'être protégés (ex: augmentation de population, pressions sur les terres agricoles irriguées, augmentation d'activités rendues possible par la fourniture d'eau) ? | |
| 19. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (par exemple, eau de consommation humaine, eau d'irrigation, produits halieutiques) ou réduira-t-il sensiblement la capacité d'absorption de pollutions des cours d'eau en aval ? | |
| 20. Augmentera-t-il les risques de maladies liées à l'eau (ex: onchocercose, filariose, malaria, hépatite, maladies gastro-intestinales, etc.) ou au rejet de produits toxiques ? | |
| 21. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans le paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, implantation de digues ou canalisations visibles, stations de pompage) ? | |
| 22. Entraînera-t-il des conflits sociaux sur l'utilisation de l'eau ou de terres irriguées ou drainées ? | |
| 23. Le projet affectera-t-il sensiblement, de façon positive ou négative, la valeur des terres concernées par le projet en raison d'une adduction d'eau, assainissement ou drainage du sol (par exemple, > 10% ¹) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS | REPONSES |
|------------------|----------------------|
| Le projet | oui, non ou ? |

²⁵ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|--|--|
| 24. Nécessitera-t-il des compensations ou la fourniture à long terme d'une source alternative d'eau pour la population locale, y compris les besoins d'une population en pleine expansion ? | |
| 25. Nécessitera-t-il des niveaux d'encadrement social, résolution de conflits, gestion de l'eau et information (par exemple, comité de gestion de points d'eau, association des utilisateurs, tours d'eau, etc.) ? | |
| 26. Nécessitera-t-il des mesures d'atténuation ? | |
| 27. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 28. Ces mesures risquent-elles de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques ou autres aspects significatifs

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie :

- Pas d'étude environnementale complémentaire
- PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
- EIE indépendante nécessaire

[*Rayer les mentions inutiles*]

4. CHECK-LIST POUR LES ABATTOIRS

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

Utiliser les check-lists 5 & 6 aussi si les carrières/emprunts et/ou déchets sont impliqués

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|-----------|
| Le projet | |
| 1. Nécessitera-t-il la construction ou l'amélioration d'infrastructures importantes ²⁶ (par exemple, routes nationales, routes secondaires principales, pistes d'aéroport, voies ferrées) ? | |
| 2. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains (ex: > 50 ha en zone rurale, > 5 ha en zone urbaine ²⁷) | |
| 3. Nécessitera-t-il de nouveaux tracés ou un élargissement significatif de routes, voies d'accès ou pistes ? | |
| 4. Nécessitera-t-il des remblais, terrassements ou déblais importants ²⁸ ? | |
| 5. Nécessitera-t-il l'emprunt de volumes importants de matériaux de construction dans des sources locales (ex: graviers, roches, sable, bois, prise d'eau, dragage, exploitation de carrières ²⁹ , etc.) ? | |
| 6. Nécessitera-t-il le transport, la manipulation et l'utilisation de déchets polluants ³⁰ ? | |
| 7. Entraînera-t-il des volumes importants ¹ d'effluents, déchets solides ³¹ ou de matériaux érodés (en fonction du type de déchets) ? | |
| 8. Nécessitera-t-il des niveaux importants d'installation | |

²⁶ Critères à préciser avec les autorités environnementales

²⁷ Critères à préciser avec les autorités environnementales

²⁸ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute excavation ou remblai supérieur à 20 000 m³

²⁹ Rappel : PREE nécessaire pour les carrières mécanisées

³⁰ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour le transport commercial régulier, fréquent ou ponctuel de produits dangereux

³¹ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute unité de récupération, élimination ou traitement de déchets domestiques, industriels, et autres déchets à caractère dangereux

| | |
|---|--|
| d'hébergements ou de services destinés à la main-d'œuvre pendant la phase de construction (ex> 100 ouvriers manuels ²) ? | |
| 9. Dépassera-t-il la capacité du réseau d'adduction d'eau et des installations sanitaires pour assurer toutes les activités d'alimentation en eau, d'évacuation des eaux usées et de traitement des déchets ? | |
| 10. Inclut-il ou nécessitera-t-il un système d'assainissement (y compris collecte et/ou traitement des effluents ou déchets solides) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|------------------|
| Le projet | |
| 11. Se situe-t-il dans ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones humides naturelles ou converties ? | |
| 12. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 13. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à forte population (par exemple, quartiers densément peuplés, marchés importants, zones rurales à forte densité de population), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution (inclut odeurs/bruit) sont susceptibles d'être importants ? | |
| 14. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, zones à forte agriculture, sols reconnus très fertiles, site touristique, zone industrielle, zones de loisir, infrastructures existantes) ? | |
| 15. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ³² , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ? | |

³² Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|--|--|
| | |
| 16. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens <i>rova</i> , monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites sacrés, architecture ancienne, lieux de cérémonie) ? | |
| | |
| 17. Se situe-t-il à proximité ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des voies importantes de drainage (fleuves, canaux) ou des plans d'eau en surface (lacs, lagons) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPOSES* |
|---|-----------------|
| Le projet | |
| 18. Entraînera-t-il des problèmes importants d'érosion ou déstabilisation des sols, et envasement ou ensablement des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| | |
| 19. Entraînera-t-il des modifications significatives de l'écoulement des eaux de surface et souterraines (par exemple, imperméabilisation des sols, remblai de zones inondables, obstruction d'écoulement, modification du réseau de drainage naturel, digues, drainage de terrain, etc.) ? | |
| | |
| 20. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'air, de l'eau ou des sols ou bien des bruits ou vibrations ? | |
| | |
| 21. Entraînera-t-il la disparition, fragilisation ou segmentation significative d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, (ex: zones sensibles ³³ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) | |
| | |
| 22. Entraînera-t-il la disparition d'espèces sensibles ou rares devant être protégées ? | |
| | |
| 23. Créera-t-il des barrières empêchant les déplacements de la population locale, ou bien de la faune devant être protégée ou du bétail ? | |
| | |
| 24. Entraînera-t-il des aménagements imprévus ou l'accès à des écosystèmes ou à des ressources naturelles qui valent la peine d'être protégés (ex: augmentation de population, pressions sur les terres agricoles, les forêts, ouvertures d'accès dans les forêts denses, défrichement et tavy, | |

³³ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| exploitation forestière et d'espèces de faune et flore, exploitation de minéraux, installation de "squatters") ? | |
| 25. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (eau de consommation humaine, eau d'irrigation, bois, sols agricoles, cultures, produits halieutiques, etc.) ou réduira-t-il sensiblement la capacité d'absorption de pollution des cours d'eau en aval ? | |
| 26. Entraînera-t-il des transferts importants ³⁴ de population ou le versement de compensations à la population (par exemple, habitations, zones de cultures, parcours de pâturage, marchés, et autres zones d'activités économiques) ? | |
| 27. Entraînera-t-il une destruction du patrimoine archéologique, historique ou culturel ? | |
| 28. Présentera-t-il un risque pour la santé et la sécurité des populations locales (accroissement important du trafic, pollutions, transport de marchandises dangereuses, etc.) ? | |
| 29. Présente-t-il un risque technologique majeur ? | |
| 30. Entraînera-t-il une augmentation sensible de la congestion et de la pollution connexe par les gaz d'échappements et par le bruit ? | |
| 31. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans le paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, implantation d'infrastructures visibles et d'immeubles, disparition d'espaces verts ou d'arbres, non intégration dans l'architecture locale, bitumage de grandes surfaces) ? | |
| 32. Entraînera-t-il des conflits d'intérêt avec d'autres activités ou groupes de population (par exemple alimentation en eau, dégradation esthétique d'un lieu touristique, conflits fonciers, épuisement d'une ressource ou utilisation d'un espace utilisés par d'autres activités) ? | |
| 33. Le projet affectera-t-il sensiblement, de façon positive ou négative, la valeur des terres à proximité du site du projet (ex: > 10% ¹) ou faudra-t-il prévoir des compensations financières ? | |
| 34. Entraînera-t-il des pertes significatives d'emplois ou de revenus pour la population ? | |

³⁴ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout transfert de population supérieur à 500 personnes

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS | REPONSES |
|---|----------------------|
| Le projet | oui, non ou ? |
| 35. A-t-il besoin d'un personnel compétent d'hygiène et de sécurité, avec prévision d'un budget minimum distinct? | |
| 36. Nécessitera-t-il des niveaux importants de formation pour mettre sur pied ou maintenir ce projet (ex: conformité à la législation en matière d'hygiène et de sécurité ; réglementation des matériaux dangereux, des eaux usées, d'effluents, de déchets liquides et solides ; réglementation en matière de prélèvements des eaux) | |
| 37. Nécessite-t-il un plan d'urgence en cas de déversement accidentel ou accident technologique mettant en danger la population ? | |
| 38. Nécessite-t-il un important système de communication, information et alerte de la population ? | |
| 39. Nécessitera-il des mesures d'atténuation ? | |
| 40. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 41. Ces mesures risque-t-elle de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques ou autres aspects significatifs

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie :

- Pas d'étude environnementale complémentaire
- PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
- EIE indépendante nécessaire

5. CHECK LIST POUR LES CARRIERES ET EMPRUNTS

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|-----------|
| Le projet | |
| 1. Porte-t-il sur l'emprunt de volumes importants de matériaux ³⁵ (graviers, roches, sable) ? | |
| 2. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains pour les excavations en surface et le concassage des matériaux (ex: > 20 ha ³⁶) ? | |
| 3. Nécessitera-t-il de nouveaux accès ou une amélioration ou élargissement significatifs de routes ou pistes existantes ? | |
| 4. Nécessitera-t-il le transport, la manipulation et l'utilisation d'explosifs ? | |
| 5. Entraînera-t-il des volumes importants ¹ de stériles (en fonction du type de déchets, de la saison de fortes pluies) ? | |
| 6. Nécessitera-t-il des niveaux importants d'installation d'hébergements ou de services destinés à la main-d'œuvre pendant l'exploitation (ex> 100 ouvriers manuels ²) ? | |
| 7. Aura-t-il besoin de volumes importants ⁶ d'eau ou d'énergie (l'importance dépendra de la disponibilité, des possibilités de conflits avec d'autres utilisateurs, de la sensibilité des opérations) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|-----------|
| Le projet | |
| 8. Faudra-t-il effectuer des excavations, le dépôt de stériles ou la construction d'une infrastructure de transports dans ou à proximité de cours/plan d'eau, zones humides naturelles ou | |

³⁵ Rappel : PREE nécessaire pour toute carrière mécanisée ; EIE nécessaire pour tout déblai supérieur à 20000 m³

³⁶ Critères à préciser avec les autorités environnementales

| | |
|--|--|
| converties, voies de drainage, canaux, zones à fort risque d'inondation ? | |
| 9. Faudra-t-il effectuer des excavations, le dépôt de stériles ou la construction d'une infrastructure de transports dans des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 10. Faudra-t-il effectuer des excavations, le concassage de matériaux, le dépôt de stérile ou la construction d'une infrastructure de transports dans des zones à forte population (par exemple villes, marchés importants, zones rurales à forte densité de population), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution sont susceptibles d'être importants ? | |
| 11. Faudra-t-il effectuer des excavations, le concassage de matériaux, le dépôt de stériles ou la construction d'une infrastructure de transports dans des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, agriculture, sols reconnus très fertiles, exploitation forestière, potentiel minier autre, pêche) | |
| 12. Faudra-t-il effectuer des excavations, le concassage de matériaux, le dépôt de stériles ou la construction d'une infrastructure de transports dans des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ³⁷ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ou des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens <i>rova</i> , monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites sacrés, architecture ancienne) ? | |
| 13. Traversera-t-il ou affectera-t-il des zones connues pour les problèmes de feux de brousse ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPOSES* |
|---|-----------------|
| Le projet | |
| 14. Entraînera-t-il des problèmes importants d'érosion ou déstabilisation des sols, et envasement ou ensablement des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| 15. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'air, de l'eau | |

³⁷ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| ou des sols (par exemple, poussières, eau de purge des excavations, germes pathogènes, huiles de vidanges), ou bien des bruits et vibrations ? | |
| 16. Entraînera-t-il la disparition, fragilisation ou segmentation significative d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, (ex: zones sensibles ³⁸ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) | |
| 17. Entraînera-t-il la disparition d'espèces sensibles ou rares devant être protégées ? | |
| 18. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (eau de consommation humaine, eau d'irrigation, bois, sols agricoles, cultures, produits halieutiques, etc.) ? | |
| 19. Entraînera-t-il des transferts importants ³⁹ de population ou le versement de compensations à la population (par exemple, habitations, zones de cultures, parcours de pâturage, marchés, et autres zones d'activités économiques) ? | |
| 20. Entraînera-t-il une destruction du patrimoine archéologique, historique ou culturel ? | |
| 21. Présentera-t-il un risque pour la santé et la sécurité des populations locales (transport et manipulations d'explosifs, chutes de pierre, chutes de personnes) ? | |
| 22. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, défrichements et excavations visibles depuis des points sensibles)? | |
| 23. Entraînera-t-il des conflits d'intérêt avec d'autres activités ou groupes de population (par exemple dégradation esthétique d'un lieu touristique, conflits fonciers, épuisement de matériaux exploités de façon informelle par la population locale) ? | |
| 24. Entraînera-t-il des pertes significatives d'emplois ou de revenus pour la population ? | |
| 25. Provoquera-t-il des développements secondaires (ex: le long des voies d'accès, des installations agricoles, des zones de prospection minière, des services d'entreprises pour la main-d'œuvre) ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

³⁸ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

³⁹ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout transfert de population supérieur à 500 personnes

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS Le projet | REPONSES oui, non ou ? |
|---|---|
| 26. A-t-il besoin d'un personnel compétent et un niveau important de gestion, information et formation en matière de santé et sécurité (législation et pratiques professionnelles en matière d'exploitation minière et manipulation d'explosifs, système d'avertissement de la population pour les explosifs) ? | |
| 27. Nécessitera-il des mesures d'atténuation ? | |
| 28. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 29. Ces mesures risque-t-elle de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie

Pas d'étude environnementale complémentaire
PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
EIE indépendante nécessaire

[*Rayer les mentions inutiles*]

6. CHECK-LIST POUR LES PROJETS D'EVACUATION DE DECHETS ET TRAITEMENT

Lister toutes les composantes du projet

Localiser ces composantes sur carte à une échelle raisonnable

Lister les caractéristiques majeures et les caractéristiques susceptibles de soulever des problèmes environnementaux dans la zone d'implantation de ces composantes

SOURCES D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPONSES* |
|--|-----------|
| Le projet | |
| 1. Nécessitera-t-il l'évacuation de volumes importants de déchets ou de déchets potentiellement dangereux (ex: déchets ménagers, boues d'égouts, déchets d'abattoir, déchets hospitaliers, matériaux divers contaminés, gravats) ? | |
| 2. Nécessitera-t-il la construction ou l'amélioration d'infrastructures importantes ⁴⁰ (par exemple, système de collecte, unité de traitement) ? | |
| 3. Nécessitera-t-il l'acquisition ou la conversion de superficies importantes de terrains (par exemple, remblais ou épandage sur des terres, zone de traitement, passage de canalisations) | |
| 4. Nécessitera-t-il le rejet de déchets en mer, dans des plans/cours d'eau ou zones humides à l'intérieur des terres, ou bien l'enfouissement dans la terre ? | |
| 5. Nécessitera-t-il de nouveaux tracés ou un élargissement significatif de routes, voies d'accès ou pistes ? | |
| 6. Nécessitera-t-il des remblais, terrassements ou déblais importants ⁴¹ ? | |
| 7. Nécessitera-t-il l'emprunt de volumes importants de matériaux de construction dans des sources locales (ex: graviers, roches, sable, bois, prise d'eau, dragage, exploitation de carrières ⁴² , etc.) ? | |
| 8. Nécessitera-t-il des niveaux importants d'installation d'hébergements ou de services destinés à la main-d'œuvre pendant la phase de construction (ex> 100 ouvriers manuels ²) ? | |
| 9. si les réseaux existants sont utilisés, dépassera-t-il leur | |

⁴⁰ Critères à préciser avec les autorités environnementales

⁴¹ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour toute excavation ou remblai supérieur à 20 000 m³

⁴² Rappel : PREE nécessaire pour les carrières mécanisées

| | |
|------------|--|
| capacité ? | |
| | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

RECEPTEURS D'IMPACTS

| QUESTIONS | REPOSES* |
|--|-----------------|
| Le projet | |
| 10. Se situe-t-il dans ou affectera-t-il (par dispersion de pollution, par rejet d'effluents ou enfouissement de déchets) des zones humides ou inondables, naturelles ou converties ? | |
| 11. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par dispersion de pollution, par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fort risque d'érosion (zones à fortes pentes, sols fragiles) ? | |
| 12. Des dépôts sur des terres risquent-ils de drainer rapidement l'eau de pluie vers des cours d'eau ou provoquer une lixiviation dans les aquifères souterrains ? | |
| 13. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par dispersion de pollution, par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à forte population (par exemple, quartiers densément peuplés, marchés importants, zones rurales à forte densité de population, zones de pêche et collecte de produit halieutiques), où les problèmes de disponibilité de terrains, sécurité, santé et pollution sont susceptibles d'être importants ? | |
| 14. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par dispersion de pollution, par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones à fortes activités, fort potentiel économique ou à forte pressions sur les ressources naturelles (par exemple, zones à forte agriculture, sols reconnus très fertiles, site touristique, zones de loisir) ? | |
| 15. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par diffusion de pollution, par les accès ou autres infrastructures connexe) des zones qui abritent des écosystèmes ou une flore ou une faune qui valent la peine d'être protégés, (ex: Aires Protégées, ou Forêts Classées, zones sensibles ⁴³ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ? | |
| 16. Se situe-t-il ou affectera-t-il (par les accès ou autres infrastructures connexe) des sites d'importance archéologique, historique (par exemple, anciens rova, monuments historiques) ou culturelle (par exemple, sites | |

⁴³ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|--|--|
| sacrés, architecture ancienne, lieux de cérémonie) ? | |
| | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

| QUESTIONS | REPONSES* |
|---|------------------|
| Le projet | |
| 17. Entraînera-t-il des problèmes importants d'envasement, ensablement ou eutrophisation des cours/plans d'eau et zones humides ? | |
| 18. Entraînera-t-il des modifications significatives de l'écoulement des eaux de surface et souterraines (par exemple, remblai de zones inondables, obstruction d'écoulement, modification du réseau de drainage naturel, etc.) ? | |
| 19. Entraînera-t-il une pollution de l'air du fait d'évacuations dans des dépotoirs (ex: méthane, odeurs, poussières) ou du fait d'une élimination par incinération ? | |
| 20. Entraînera-t-il des pollutions significatives de l'eau ou des sols par des contaminants toxiques ou prolifération de germes pathogènes ? | |
| 21. Entraînera-t-il la disparition ou fragilisation d'écosystèmes qui valent la peine d'être protégés, (ex: zones sensibles ⁴⁴ , forêts denses, habitats critiques, espèces en danger) ? | |
| 22. Entraînera-t-il une dégradation (baisse de quantité, baisse de qualité) des ressources naturelles utilisées par la population (eau de consommation humaine, eau d'irrigation, sols agricoles, cultures, produits halieutiques, etc.) ou réduira-t-il sensiblement la capacité d'absorption de pollution des cours d'eau en aval ? | |
| 23. Présentera-t-il un risque pour la santé et la sécurité des populations locales (pollutions, transport de marchandises dangereuses, augmentation du trafic, etc.) ? | |
| 24. Entraînera-t-il une dégradation esthétique dans le paysage naturel, rural ou urbain (par exemple, implantation d'infrastructures visibles, disparition d'espaces verts ou d'arbres, décharge à ciel ouvert) ? | |
| 25. Entraînera-t-il des conflits d'intérêt avec d'autres activités | |

⁴⁴ Rappel : selon MECIE, EIE nécessaire pour tout projet affectant des zones sensibles

| | |
|---|--|
| ou groupes de population (par exemple, dégradation esthétique d'un lieu touristique, conflits fonciers) ? | |
| 26. Le projet affectera-t-il sensiblement, de façon positive ou négative, la valeur des terres à proximité du site du projet (ex: > 10% ¹ , par exemple, dévaluation des terrains en raison des nuisances engendrées) ou faudra-t-il prévoir des compensations financières ? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

MESURES D'ATTENUATION

| QUESTIONS | REPONSES |
|--|----------------------|
| Le projet | oui, non ou ? |
| 27. A-t-il besoin d'un personnel compétent en matière d'hygiène et de sécurité, avec prévision d'un budget minimum distinct? | |
| 28. Faudra-t-il envisager des options de recyclage ? | |
| 29. Nécessitera-t-il des mesures d'atténuation ? | |
| 30. Ces mesures d'atténuation sont-elles complexes, difficiles à concevoir ou nécessitent-elles une étude plus détaillée ? | |
| 31. Ces mesures risquent-elles de rendre ce projet inacceptable sur le plan social, technique ou financier? | |

* Répondre par oui, non, ?, ou donnée quantitative si disponible et utile

Remarques ou autres aspects significatifs

Je recommande de classer ce projet dans la Catégorie :

- Pas d'étude environnementale complémentaire
- PREE nécessaire dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet
- EIE indépendante nécessaire